Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170865
Centre d'intérêt: 37

Amyot, Michel, 1943-.

Quelques statistiques sur le personnel de coordination-animation, 1969-1970 / Michel Amyot ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, [Démographie scolaire]. -- [Québec] : Le Ministère, 1971.
38 f. ; 28 cm. -- (Document / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.03. Etudes statistiques)

Code: 28-1109.

Cote Dewey: 371.1'009714/A531q Cote LC: LB/2832.4/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Enseignement public *Enseignement privé *Coordonateur *Animateur *Coordination *Animation *Statistiques *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Coordination-animation (Personnel)

L'étude vise à évaluer le nombre de personnes qui, en 1969-1970, ont consacré une partie de leur temps à des tâches de coordination-animation, tant auprès des élèves que des enseignants. La première partie porte sur le personnel des commissions scolaires (primaire et secondaire) alors que la seconde concerne le personnel des institutions privées (du primaire au collégial).

Les données fournies par SIMEQ proviennent du bloc 6 du "Formulaire personnel". On estime qu'environ 25% des répondants ont négligé d'y répondre, ce qui entraîne une sous-estimation des effectifs. Des délais informatiques ont empêché de préciser les données obtenues à partir des variables inscrites au fichier personnel.

Plus de 3300 personnes ont déclaré exercer une des fonctions de coordination-animation durant l'année scolaire 1969-1970. Si on convertit ce personnel en hommes/année (temps plein), c'est près de 1800 personnes qui se consacrent à ces tâches. Au total, 645 personnes (278 hommes/année) occupent de telles fonctions dans le secteur privé alors que 2669 (1469 hommes/année) font de même dans les commissions scolaires.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

[redacted]

E D U Q 8170865

Ministère de l'Education
Direction générale de la planification

Démographie scolaire 9.03
Document

Quelques statistiques sur le personnel de Coordination - Animation 1969-1970

Mai 1971

Michel Amyot

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉTUDES STATISTIQUES **9-03**

QUELQUES STATISTIQUES SUR LE PERSONNEL DE COORDINATION-ANIMATION, 1969/1970

mai 1971

Michel Amyot

28-1109

Table des matières

		Page
Introduction		2
Chapitre I	Le personnel des commissions scolaires	5
Chapitre II	Le personnel des institutions privées	10
Conclusion		14
Annexe I		16
Annexe II		26
Annexe III		37

Liste des tableaux

		Page
Tableau 1	Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, qui exerce les fonctions de coordonnateur, d'animateur, etc., selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	6
Tableau 2	Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, suivant la fonction de coordination, le pourcentage du temps consacré l'équivalent "temps plein" pour les commissions scolaires du Québec.	8
Tableau 3	Répartition du temps consacré à leur fonction par les animateurs pédagogiques et les coordonnateurs de matières d'enseignement.	9
Tableau 4	Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, qui exerce les fonctions de coordonnateur, d'animateur, etc., selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	11
Tableau 5	Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, suivant la fonction de coordination, le pourcentage du temps consacré, l'équivalent "temps plein" pourles institutions privées.	13

Annexe I

Liste des tableaux

		Page
Tableau I-1	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de niveau d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	17
Tableau I-2	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de matière d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	18
Tableau I-3	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de chef de groupe, chef de discipline, superviseur d'un groupe de classes, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	19
Tableau I-4	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur adjoint, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	20
Tableau I-5	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de responsable de secteur, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	21
Tableau I-6	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction d'animateur pédagogique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	22

		Page
Tableau I-7	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de l'éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	23
Tableau I-8	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de conseiller en éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	24
Tableau I-9	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur des bureaux de consultation scolaire, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.	25

Annexe II

Liste des tableaux

		Page
Tableau II-1	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de niveau d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	27
Tableau II-2	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de matière d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	28
Tableau II-3	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de chef de groupe, chef de discipline, superviseur d'un groupe de classes, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	29
Tableau II-4	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur adjoint, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	30
Tableau II-5	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de responsable de secteur selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	31
Tableau II-6	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce une fonction d'animateur pédagogique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	32
Tableau II-7	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur général des services de catéchèse, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	33

		Page
Tableau II-8	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de l'éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	34
Tableau II-9	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de conseiller en éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	35
Tableau II-10	Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur des bureaux de consultation scolaire, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.	36

Introduction

Les institutions d'enseignement et le M.E.Q.[1] donnent de plus en plus d'importance aux fonctions de coordination-animation tant auprès des élèves que des enseignants. Il est apparu important pour plusieurs administrateurs de connaître le nombre de personnes qui en 1969/70 ont consacré une partie de leur temps à ces tâches. Le but de ce travail est donc de répondre à ce besoin le mieux possible, avec les instruments que nous possédons actuellement.[2]

Dans notre système, ces fonctions de coordination-animation sont identifiées par divers noms, dont ceux-ci:

coordonnateur d'un niveau d'enseignement,
coordonnateur de matière(s) d'enseignement,
chef de groupe,
coordonnateur adjoint,
responsable de secteur,
animateur pédagogique,
coordonnateur général des services de catéchèse,
coordonnateur de l'éducation physique,
conseiller en éducation physique,
coordonnateur des bureaux de consultation scolaire.

La prolirération des noms désignant un même type de fonction provient de l'absence d'une liste de fonctions accompagnant le formulaire personnel (rempli au 30 septembre de

---

1. Ministère de l'Education du Québec

2. Nous tenons à remercier Mme Rollande Côté et M. Michel Morin de SIMEQ, qui ont permi l'obtention rapide des informations statistiques permettant d'exécuter ce travail. M. Richard Dufour auxiliaire en recherche à la D.G.P. a aussi collaboré à la préparation de ce document.

chaque année par tout le personnel enseignant, ou professionnel non enseignant, des institutions scolaires du Québec). Chaque personne qui complète le formulaire indique au bloc 6 le titre de sa fonction et le pourcentage hebdomadaire du temps qu'il y consacre. Le titre de la fonction étant bien souvent un "titre-maison", il s'ensuit qu'une grande difficulté de classification ressortit au SIMEQ. Ne nous attardons pas à décrire les difficultés qui se présentent lorsque l'on doit compléter ce bloc 6, le document intitulé "les formulaires des statistiques de l'enseignement 1971-72: rapport d'un prétest"[1], fait le point la-dessus (pp. 37 à 42).

C'est par le SIMEQ et le formulaire précité que nous pouvons connaître le nombre de personnes qui exercent l'une des fonctions de coordination dans les institutions d'enseignement du Québec. Il faut souligner, avant d'entreprendre l'analyse de nos données, qu'environ 25% des répondants du formulaire n'ont pas complété la partie du verso. Or, c'est au verso que le répondant inscrit sa ou ses fonction(s). Donc les données que nous présentons pourraient, toutes choses étant égales par ailleurs, être sous-estimées d'environ 25%[2]. Il va sans dire que nous rencontrons ici une grave lacune dans les statistiques de l'enseignement, à savoir: la non-validation des informations reçues du milieu.

---

1. Daniel Monnier, Michel Amyot, Direction générale de la planification, Etudes statistiques, 9.02, février 1971.

2. Information obtenue de M. Michel Morin, SIMEQ.

Enfin, on notera que les variables retenues pour ce travail sont très limitées. Cette limitation provient essentiellement de délais informatiques qui ne nous permettent pas encore d'avoir accès aux variables inscrites au fichier personnel. Nous consacrons donc un premier chapitre au personnel des commissions scolaires et un second aux personnes oeuvrant dans les institutions privées.

Chapitre I

Le personnel des commissions scolaires

Plus de 2,600 personnes ont déclaré consacrer tout ou une partie de leur temps à une fonction du type coordination-animation. Près de 86% de ce personnel exerce cette fonction dans une institution de niveau secondaire. Seulement 22% occupe cette fonction à temps plein, mais une proportion identique n'a pas déclaré de pourcentage d'occupation du temps, ce qui rend très difficile la transformation de nos données en "nombre de personnes/équivalent temps plein". Il faut noter que 975 personnes, soit 37% ont déclaré consacrer entre 1 et 39% de leur temps hebdomadaire à leur fonction de coordination.

Malgré les difficultés que cela présentait, nous avons converti en équivalent "temps plein" le personnel affecté à temps partiel à l'une ou l'autre des fonctions qui nous intéressent[1]. Le personnel affecté à des tâches d'animation-coordination équivaut à 1,469 personnes occupées à temps plein, dont plus de 80% (1,189 personnes) au niveau secondaire (tableau 1).

---

1. On trouvera en annexe III la méthode utilisée pour convertir le personnel occupé à temps partiel en équivalent "temps plein."

Tableau 1 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de coordonnateur, d'animateur, etc., selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	159	159	409	409	33	33	601	601
80-99	2	1.8	59	53.1	-	-	61	55
60-79	4	2.8	146	102.2	4	2.8	154	108
40-59	25	12.5	306	153	7	3.5	338	169
20-39	27	8.1	511	153.3	12	3.6	550	165
1-19	27	2.7	386	38.6	11	1.1	424	42
Indéterminé	41	31.9	475	280.3	25	17	541	329
Totaux	285	219	2,292	1,189	92	61	2,669	1,469

Parmi ces 1,469 personnes, 56.4% ont déclaré exercer une fonction de coordonnateur de matière(s)d'enseignement (tableau 2). Les animateurs pédagogiques forment le deuxième groupe en importance, 22.7%. Le reste de ce personnel de coordination-animation, soit environ 20%, se répartit parmi les 7 autres groupes de personnel. Il faut noter enfin que parmi ceux dont la fonction de coordination occupe 100% de leur temps, 42% sont des coordonnateurs d'enseignement, 34% des animateurs pédagogiques et 9% des coordonnateurs de niveau d'enseignement.

Au tableau 3, on note que si 41% de notre personnel occupe une fonction de coordination-animation à temps plein, ce pourcentage passe à 61% parmi les animateurs pédagogiques et à 31% parmi les coordonnateurs de matières d'enseignement.[1] Parmi ces derniers, un grand nombre de personnes consacrent moins de 50% de leur temps hebdomadaire à leur fonction de coordination.

---

1. Nous reproduisons à l'annexe I les données complètes pour chacun des groupes de personnes considérées.

Tableau 2 Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, suivant la fonction de coordination, le pourcentage du temps consacré, l'équivalent "temps plein", pour les commissions scolaires du Québec.

% du temps		Coord. de niveau d'enseig.		Coord. de matière(s) d'enseig.		Chef de groupe		Coord. adjoint		Respon-sable de secteur		Animateur pédago-gique		Coord. de l'éducat. physique		Conseil-ler en éd. phys.		Coord. des bureaux de cons. scol.		Total	
		NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP
100	N	55	55	254	254	26	26	2	2	14	14	203	203	26	26	17	17	4	4	601	601
	%		9.2		42.3		4.3		0.3		2.3		33.8		4.3		2.8		0.7		100.0
80-99	N	4	4	34	31	4	4	-	-	1	1	7	6	5	5	6	5			61	55
	%		7.3		56.4		7.3				1.8		10.9		9.1		9.5				100.0
60-79	N	9	6	96	67	7	5	-	-	1	1	27	19	9	6	5	4			154	108
	%		5.6		62.0		4.6				0.9		17.6		5.6		3.7				100.0
40-59	N	11	5	247	124	17	8	4	2	-	-	33	17	20	10	6	3			338	169
	%		3.0		73.4		4.7		1.2				10.1		5.9		1.8				100.0
20-39	N	16	5	438	131	27	8	5	1	-	-	24	7	25	7	15	5			550	165
	%		3.0		79.4		4.8		0.6				4.2		4.2		3.0				100.0
1-19	N	7	1	280	28	19	2	11	1	-	-	69	7	12	1	26	3			424	42
	%		2.4		66.7		4.8		2.4				16.7		2.4		7.1				100.0
Indéterminé	N	12	9	340	194	31	18	2	1	5	4	108	75	23	14	17	10	3	2	541	329
	%		2.7		59.0		5.5		0.3		1.2		22.8		4.3		3.0		0.6		100.0
Total	N	114	85	1,689	829	131	71	24	7	21	20	471	334	120	69	92	47	7	6	2,669	1,469
	%		5.8		56.4		4.8		0.5		1.4		22.7		4.7		3.2		0.4		100.0

NP: nombre de personnes
ETP: Equivalent "temps plein"

Tableau 3 Répartition du temps consacré à leur fonction par les animateurs pédagogiques et les coordonnateurs de matières d'enseignement.

% du temps	Coordonnateurs de matière(s) d'enseignement	Animateurs pédagogiques	Tout le personnel de coord. et d'anim.
100	30.7	60.7	40.9
80-99	3.7	1.8	3.7
60-79	8.0	5.7	7.4
40-59	15.0	5.1	11.5
20-39	15.8	2.1	11.2
1-19	3.4	2.1	2.9
Indéterminé	23.4	22.5	22.4
Total	100.0	100.0	100.0

Chapitre II

Le personnel des institutions privées[1]

Les institutions privées comptent 645 personnes qui occupent une fonction de coordination-animation (tableau 4). Parmi elles, 278 travaillent au niveau collégial. La conversion de ces chiffres en "personnel équivalent temps plein" permet d'estimer à 315 hommes/années ceux qui occupent les fonctions ci-haut mentionnées. Le niveau collégial emploi 147 personnes et le niveau secondaire, 130 personnes.

Les tâches exercées par ce personnel diffèrent passablement de celles qui sont observées au chapitre précédent pour le personnel des commissions scolaires. En effet, on peut remarquer au tableau 5 que 14% du personnel considéré exerce la fonction de chef de groupe et 13% celle de coordonnateur de niveau d'enseignement. S'agit-il de fonctions vraiment différentes de celles qu'exerce le personnel du secteur public? On peut en douter. Les différences de terminologie peuvent ici être assez importante.

---

1. Il faut noter que la définition de "institution privée" est celle que SIMEQ utilise. Il ne s'agit donc pas des seules institutions reconnues par le service général de l'enseignement privé.

Tableau 4 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de coordonnateur, d'animateur, etc., selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	9	9	45	45	44	44	15	15	113	113
80-99	-	-	5	4.5	2	1.8	-	-	7	6
60-79	-	-	12	8.4	18	12.6	5	3.5	35	24
40-59	1	0.5	18	9	55	27.5	4	2	78	39
20-39	-	-	57	17.1	55	16.5	2	0.6	114	34
1-19	3	0.3	117	11.7	32	3.2	4	0.4	156	16
Indéterminé	3	2.3	60	34.3	72	41.7	7	4.9	142	83
TOTAUX	16	12	314	130	278	147	37	26	645	315

Si l'on s'attarde au personnel occupé à temps plein (100%), on note que trois groupes sont numériquement égaux: coordonnateur de niveau d'enseignement, coordonnateur de matière(s) d'enseignement, chef de groupe. Cette répartition, faut-il le répéter, diffère beaucoup de celle du secteur public. On peut noter également que la proportion des coordonnateurs de niveau d'enseignement et des chefs de groupe qui occupent leur poste à temps plein est beaucoup plus élevée que chez les coordonnateurs de matière(s) d'enseignement:

	occupés à temps plein
Coordonnateurs de niveau d'enseignement	69%
Coordonnateurs de matière(s) d'enseignement	16%
Chef de groupe	57%

La répartition du personnel suivant chacune des fonctions et le niveau d'enseignement peut être observée à l'annexe II.

Tableau 5 Distribution du personnel, pour l'année 1969/70, suivant la fonction de coordination, le pourcentage du temps consacré, l'équivalent "temps plein" pour les institutions privées.

% du temps	Coord. de niveau d'enseig.		Coord. de matière d'enseig.		Chef de groupe		Coord. de adjoint		Responsable de secteur		Animateur pédagogique		Coord. de l'éduc. physique		Conseiller en éd. phys.		Coord. des bureaux de cons. scol.		Total	
	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP	NP	ETP
100 N	29	29	25	25	25	25	1	1	6	6	16	16	4	4	5	5	1	1	113[1]	113
%		25.7		22.1		22.1				5.3		14.1		3.5		4.4				
80-99	1	1	3	3	1	1	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-			7	6
60-79	1	1	21	15	8	6			-	-	3	2	1	1	1	1			35	24
40-59	1	1	54	27	8	4			1	1	7	4	5	2	2	1			78	39
20-39	3	1	85	25	5	2	1	-	2	1	4	1	4	1	10	3			114	34
1-19	6	1	105	10	7	1			2	-	25	3	4	-	7	1			156	16
Indéterminé	12	8	90	48	9	6			6	4	17	11	3	2	2	3			142	83
Total N	53	42	383	153	63	45	3	2	17	12	72	37	22	11	30	14	1	1	645	315
%		13.3		48.6		14.3				3.8		11.7		3.5		4.4				100.02

1. Une personne exerce la fonction de coordonnateur général des services de catéchèse, niveau collégial. C'est une fonction à temps plein.

2. La somme ne donne pas 100% exactement à cause de quelques unités délaissées en cours de route.

Conclusion

Plus de 3,300 personnes ont déclaré exercer une des fonctions de coordination-animation durant l'année scolaire 1969/70. Si on convertit ce personnel en hommes/année (temps plein), c'est près de 1,800 personnes qui se consacrent à ces tâches.

Connaissant les limites de nos informations, soit: 1) un grand nombre d'employés ne remplissent pas le verso du formulaire personnel, 2) nos données sont préliminaires, il faut en déduire qu'il doit certainement y avoir un plus grand nombre de personnes qui occupent de telles fonctions. Notons également que le personnel des CEGEP n'est pas compris dans nos données.

Bref, ce travail ne vaut que ce que valent les informations statistiques. Bien sûr, il serait beaucoup plus intéressant pour nous, et probablement essentiel pour ceux qui doivent prendre des décisions, de connaître la répartition géographique de ce personnel, ses qualifications notamment dans le domaine de l'animation, son expérience, son sexe, son âge etc. Il serait intéressant d'établir un rapport coordonnateur/

enseignant. Mais nous ne connaissons pas encore le nombre d'enseignants de l'année 1969/70.

C'est tout le problème des statistiques de l'enseignement qui est encore en cause et qui nous empêche de fournir aux administrateurs du MEQ des informations quantitatives sûres, qui pourraient les aider dans leurs prises de décisions.

Annexe I

Personnel de coordination-animation dans les commissions scolaires suivant le niveau d'enseignement et le % du temps consacré à cette fonction, 1969/70.

Tableau I-1 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de niveau d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	11	11	42	42	-	-	2	2	55	55
80-99	2	-	4	3.6	-	-	-	-	4	4
60-79	-	-	9	6.3	-	-	-	-	9	6
40-59	2	1	9	4.5	-	-	-	-	11	5
20-39	1	0.3	15	4.5	-	-	-	-	16	5
1-19	2	0.2	4	0.4	-	-	1	0.1	7	1
Indéterminé	-	-	11	8.0	-	-	1	0.8	12	9
TOTAUX	16	13.0	94	69	-	-	4	3	114	85

Tableau I-2 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de matière(s) d'enseignement selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	73	73	176	176	-	-	5	5	254	254
80-99	-	-	34	30.6	-	-	-	-	34	31
60-79	2	1.4	94	65.8	-	-	-	-	96	67
40-59	13	6.5	233	116.5	-	-	1	0.5	247	124
20-39	9	2.7	429	128.7	-	-	-	-	438	131
1-19	10	1	266	26.6	-	-	4	0.4	280	28
Indéterminé	20	15.8	319	177.6	1	1	-	-	340	194
TOTAUX	127	100	1,551	722	1	1	10	6	1,689	829

Tableau I-3 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de chef de groupe, chef de discipline, superviseur d'un groupe de classes, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	2	2	15	15	-	-	9	9	26	26
80-99	-	-	4	3.6	-	-	-	-	4	4
60-79	-	-	4	2.8	-	-	3	2.1	7	5
40-59	1	0.5	11	5.5	-	-	5	2.5	17	8
20-39	1	0.3	14	4.2	-	-	12	3.6	27	8
1-19	-	-	14	1.4	-	-	5	0.5	19	2
Indéterminé	-	-	13	7.8	-	-	18	10.5	31	18
TOTAUX	4	3	75	40	-	-	52	28	131	71

Tableau I-4 Distribution du personnel, pour l'année 1969-1970, qui exerce la fonction de coordonnateur adjoint, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	1	1	1	1	-	-	-	-	2	2
80-99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60-79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40-59	-	-	4	2	-	-	-	-	4	2
20-39	1	0.3	4	1.2	-	-	-	-	5	1
1-19	6	0.6	5	0.5	-	-	-	-	11	1
Indéterminé	1	0.5	1	0.5	-	-	-	-	2	1
TOTAUX	9	2	15	5	-	-	-	-	24	7

Tableau I-5 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de responsable de secteur, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	-	-	5	5	-	-	11	11	14	14
80-99	-	-	1	0.9	-	-	-	-	1	1
60-79	-	-	-	-	-	-	1	0.7	1	1
40-59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	2	1.5	-	-	3	2.6	5	4
TOTAUX	-	-	6	6	-	-	15	14	21	20

Tableau I-6 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction d'animateur pédagogique,
selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement
dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	65	65	132	132	-	-	6	6	203	203
80-99	-	-	7	6.3	-	-	-	-	7	6
60-79	-	-	27	18.9	-	-	-	-	27	19
40-59	3	1.5	29	14.5	-	-	1	0.5	33	17
20-39	5	1.5	19	5.7	-	-	-	-	24	7
1-19	2	0.2	66	6.6	-	-	1	0.1	69	7
Indéterminé	9	8	97	65.5	-	-	2	1.6	108	75
TOTAUX	84	76	377	250	-	-	10	8	471	334

Tableau I-7 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de l'éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	5	5	21	21	-	-	-	-	26	26
80-99	1	0.9	4	3.6	-	-	-	-	5	5
60-79	2	1.4	7	4.9	-	-	-	-	9	6
40-59	5	2.5	15	7.5	-	-	-	-	20	10
20-39	5	1.5	20	6	-	-	-	-	25	7
1-19	-	-	12	1.2	-	-	-	-	12	1
Indéterminé	7	4	16	9.8	-	-	-	-	23	14
TOTAUX	25	15	95	54	-	-	-	-	120	69

Tableau I-8 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de conseiller en éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	2	2	15	15	-	-	-	-	17	17
80-99	1	0.9	5	4.5	-	-	-	-	6	5
60-79	-	-	5	3.5	-	-	-	-	5	4
40-59	1	0.5	5	2.5	-	-	-	-	6	3
20-39	5	1.5	10	3	-	-	-	-	15	5
1-19	7	0.7	19	1.9	-	-	-	-	26	3
Indéterminé	4	2.2	12	7.2	-	-	1	1	17	10
TOTAUX	20	8	71	38	-	-	1	1	92	47

Tableau I-9 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur des bureaux de consultation scolaire, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les commissions scolaires seulement.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	-	-	4	4	-	-	-	-	4	4
80-99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60-79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40-59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	3	2.3	-	-	-	-	3	2
TOTAUX	-	-	7	6	-	-	-	-	7	6

Annexe II

Personnel de coordination-animation dans les institutions privées, suivant le niveau d'enseignement et le % du temps consacré à cette fonction, 1969/70.

Tableau II-1 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de niveau d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions inddpendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	1	1	14	14	6	6	8	8	29	29
80-99	-	-	-	-	1	0.9	-	-	1	1
60-79	-	-	-	-	1	0.7	-	-	1	1
40-59	-	-	-	-	1	0.5	-	-	1	1
20-39	-	-	1	0.3	1	0.3	1	0.3	3	1
1-19	-	-	2	0.2	3	0.3	1	0.1	6	1
Indéterminé	-	-	6	4.7	6	3.8	-	-	12	8
TOTAUX	1	1	23	19	19	13	10	9	53	42

Tableau II-2 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de matière d'enseignement, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

Niveau / % du temps	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	3	3	14	14	7	7	1	1	25	25
80-99	-	-	2	1.8	1	0.9	-	-	3	3
60-79	-	-	4	2.8	16	11.2	1	0.7	21	15
40-59	-	-	10	5	44	22	-	-	54	27
20-39	-	-	38	11.4	46	13.8	1	0.3	85	25
1-19	2	0.2	79	7.9	24	2.4	-	-	105	10
Indéterminé	1	0.8	36	19.4	52	26.9	1	0.6	90	48
TOTAUX	6	4	183	62	190	84	4	3	383	153

Tableau II-3 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce les fonctions de chef de groupe, chef de discipline, superviseur d'un groupe de classes, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	3	3	5	5	11	11	6	6	25	25
80-99	-	-	1	0.9	-	-	-	-	1	1
60-79	-	-	3	2.1	1	0.7	4	2.8	8	6
40-59	1	0.5	3	1.5	-	-	4	2	8	4
20-39	-	-	3	0.9	2	0.6	-	-	5	2
1-19	1	0.1	3	0.3	1	0.1	2	0.2	7	1
Indéterminé	-	-	3	1.8	3	2.4	3	2.0	9	6
TOTAUX	5	4	21	13	18	15	19	13	63	45

Tableau II-4 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur adjoint, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	-		1	1	-		-		1	1
80-99	-		1	0.9	-		-		1	1
60-79	-		-		-		-		-	-
40-59	-		-		-		-		-	-
20-39	-		-		1	0.3	-		1	-
1-19	-		-		-		-		-	-
Indéterminé	-		-		-		-		-	-
TOTAUX	-	-	2	2	1	-	-	-	3	2

Tableau II-5 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de responsable de secteur, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	-		3	3	3	3	-		6	6
80-99	-		-		-		-		-	-
60-79	-		-		-		-		-	-
40-59	-		1	0.5	-		-		1	1
20-39	-		2	0.6	-		-		2	1
1-19	-		-		1	0.1	1	0.1	2	-
Indéterminé	-		1	0.7	2	1.5	3	1.8	6	4
TOTAUX	-	-	7	5	6	5	4	2	17	12

Tableau II-6 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce une fonction d'animateur pédagogique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	1	1	4	4	11	11	-	-	16	16
80-99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60-79	-	-	3	2.1	-	-	-	-	3	2
40-59	-	-	2	1	5	2.5	-	-	7	4
20-39	-	-	2	0.6	2	0.6	-	-	4	1
1-19	-	-	23	2.3	2	0.2	-	-	25	3
Indéterminé	2	1.5	10	5.5	5	3.6	-	-	17	11
TOTAUX	3	3	44	16	25	18	-	-	72	37

Tableau II-7 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur général des services de catéchèse, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%					1	1			1	1
80-99					-	-			-	-
60-79					-	-			-	-
40-59					-	-			-	-
20-39					-	-			-	-
1-19					-	-			-	-
Indéterminé					-	-			-	-
TOTAUX					1	1			1	1

Tableau II-8 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur de l'éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

Niveau / % du temps	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	-		1	1	3	3	-		4	4
80-99	-		1	0.9	-	-	-		1	1
60-79	-		1	0.7	-	-	-		1	1
40-59	-		1	0.5	4	2	-		5	2
20-39	-		1	0.3	3	0.9	-		4	1
1-19	-		3	0.3	1	0.1	-		4	-
Indéterminé	-		1	0.5	2	1.2	-		3	2
TOTAUX	-		9	4	13	7	-		22	11

Tableau II-9 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de conseiller en éducation physique, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

% du temps \ Niveau	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%	1	1	3	3	1	1	-	-	5	5
80-99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60-79	-	-	1	0.7	-	-	-	-	1	1
40-59	-	-	1	0.5	1	0.5	-	-	2	1
20-39	-	-	10	3	-	-	-	-	10	3
1-19	-	-	7	0.7	-	-	-	-	7	1
Indéterminé	-	-	3	1.7	2	1.3	-	-	5	3
TOTAUX	1	1	25	10	4	3	-	-	30	14

Tableau II-10 Distribution du personnel, pour l'année 1969-70, qui exerce la fonction de coordonnateur des bureaux de consultation scolaire, selon le pourcentage du temps consacré à cette fonction et le niveau d'enseignement dans les institutions indépendantes.

Niveau / % du temps	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		COLLEGIAL		INDETERMINE		TOTAUX	
	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps	Nombre de personnes	Equivalent à plein temps
100%					1	1			1	1
80-99									-	-
60-79									-	-
40-59									-	-
20-39									-	-
1-19									-	-
Indéterminé									-	-
TOTAUX	-	-	-	-	1	1	-	-	1	1

Annexe III

Conversion en temps plein

Dans toutes les classes, c'est le point "milieu" qui a été utilisé: 80-99 = 90. D'où 2 personnes employées à 90% du temps hebdomadaire donne 1.8 personnes à temps plein.

Le cas des "indéterminés" pose un plus grand problème. Nous avons postulé que, parmi les "indéterminés", se rencontrait la même proportion de personnes employées à temps plein que parmi l'ensemble de la population considérée. Par exemple, au tableau 1, 159 personnes du niveau élémentaire sur 285 occupent leur poste à temps plein, soit 56%. Donc 56% des indéterminés seraient employés à temps plein, soit 22 personnes. On a posé l'hypothèse que les autres personnes étaient occupées à 50% du temps.

La formule utilisée est donc celle-ci:

$$I_{T_p} = \left(I \times \frac{N_{100\%}}{T}\right) + \frac{1}{2}\left(I - I_{100\%}\right)$$

ou

I_{T_p} = Indéterminés temps plein

I = Indéterminés total

$N_{100\%}$ = Nombre de personnes employées à temps plein

T = Nombre total de personnes considérées

$I_{100\%}$ = Indéterminés obtenus dans la première partie de la formule

Ces calculs ont été faits pour chaque groupe suivant chacun des niveaux d'enseignement.